

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE REVEIL**POLITIQUE—LITTERATURE—THEAT.—E—BEAUX-ARTS**

VOL. 4

MONTREAL, 4 JUILLET 1896

No. 92

SOMMAIRE

Le Réveil, *La Direction* — Le Cavour canadien, *Pierre Lerouge* — Une question inconnue, *Justus* — Notre Jeunesse voyageuse, *Medicus* — Anticosti — M. Marc Sauvalle — St-Sulpice et la *Vérité*: Le clergé sauveur, Tardivel à Danielsonville, *Libéral* — A l'œuvre! Nos écoles élémentaires *Magister* — Annonce instructive, *Citoyen* — Feuilleton, *Rome, (Suite) Emile Zola* Les clowns, *Pierrot* — *La Mode Nouvelle* — "Curés et Bedeaux."

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184,

Montréal

LE REVEIL

A la suite du bouleversement qui vient de se produire, nos lecteurs et amis ont droit, de notre part, à quelques explications bien catégoriques sur l'attitude présente de notre journal et la ligne de conduite que nous avons l'intention de suivre.

Nous proclamons encore une fois notre indépendance absolue de tous les partis, et notre intention bien arrêtée de nous tenir à l'écart de toute intervention politique, de quelque nature qu'elle soit.

Nous avons entrepris, il y a cinq ans, une campagne de réforme que nous continuerons jusqu'à ce que nous ayons obtenu ce que nous jugeons indispensable au bien-être, à l'éducation, à l'affranchissement et à l'avancement de la population canadienne-française. Dans la lutte qui vient de se terminer le 23 juin, nos sympathies ouvertement avouées ont été pour l'hon. M. Laurier et le parti libéral, qui nous a semblé le plus apte à favoriser nos vues, mais

sans nous identifier aucunement ni au chef, ni au parti.

Avant comme après la lutte, nous sommes indépendants. M. Laurier n'est pas plus responsable des actes et des écrits du REVEIL que nous n'entendons être responsable de ses actes ou de ses paroles.

A chacun le sien.

LA DIRECTION.

LE CAVOUR CANADIEN

La semaine qui vient de s'écouler nous a rendu témoin d'un changement presque inespéré dans la Province de Québec que nous aimons tant.

Aux heures d'espoir le plus vivace, nous ne pouvions même concevoir que le mouvement d'affranchissement dont nous sentions bien les efforts pût atteindre une aussi vertigineuse puissance.

Nous entendions le sol craquer sous les pas lourds des dictateurs ecclésiastiques; nous surprenions les gémissements des victimes et les pleurs des opprimés; nous constations les fortes haines qui se faisaient jour contre les détenteurs des puissances spirituelles et temporelles, mais nous avouons franchement que l'avenir ne nous indiquait pas encore suffisamment l'ébranlement du colosse aux pieds d'argile pour croire si vite à son écrasement.

En cela nous nous trompons; mais notre erreur est bien excusable: nous avons été trompés si souvent.

Semblable à l'eau silencieuse de ces immenses réservoirs qui sourdement mine les barrages les plus imposants et balaye les vastes cités, la colère populaire trop longtemps maintenue sous le joug des mitres et des crosses, a défoncé les évêchés

et les presbytères, balayant les mandements et les bulles au cri trois fois saint de: Liberté!

Le plus humble ver de terre fait crouler les murs gigantesques; le modeste bulletin de vote du plus obscur citoyen a jeté sur le sol les grands du jour.

Quelle terrible leçon pour ceux qui succombent! Quel grand exemple pour ceux qui triomphent!

La voilà donc cette puissance du clergé que l'on avait tant vantée, qui faisait et défaisait ministères et ministres; qui imposait aux faibles sa puissance et aux forts sa crainte; la voilà étendue de son long à nos pieds, et nous pouvons la mesurer tout à notre aise.

Approchez-en, braves gens, n'en ayez plus peur!

Nous pouvons aujourd'hui travestir le mot si fameux de Henri III à la vue du cadavre du duc de Guise, et dire en regardant le clergé abattu: "Je ne savais pas qu'il fût si petit!"

Qu'il a donc fallu peu de chose pour déterminer cette victoire, et combien il a été facile de montrer aux maîtres d'hier que nous pouvions à notre gré devenir les maîtres d'aujourd'hui.

Il a suffi qu'un homme eût le courage de relever le gant et de parcourir la province en proclamant le droit absolu de tout homme à la liberté de conscience et de jugement.

L'honorable Wilfrid Laurier a été cet homme: il est le Cavour du Canada; et sa victoire crée à tout jamais l'unité de notre pays comme celle de son précurseur décida de l'unité nationale de l'Italie.

Seul, parmi cette masse de politiciens militants qui, depuis tant d'années, souffraient en silence de l'asservissement au clergé, le chef catholique et français de la

Province de Québec a saisi l'étendard que lui tendaient les combattants libres et valeureux de la grande école de toutes les libertés : de l'école du *Canada-Revue* et du *REVEIL*, et l'a montré au peuple en signe de délivrance.

Humbles travailleurs de cette lutte immense, nous ne réclamons rien que la gloire de participer à l'honneur comme nous avons payé pour la peine.

Depuis cinq et bientôt six ans, nous avons concentré en nos mains tous les éléments de la lutte libertaire ; nous avons réuni les amis de la justice et de l'équité ; nous avons reconforté les faibles et consolé les désespérés.

Aux envahisseurs, aux écraseurs, aux pirates de tout genre, nous avons opposé la légion des protecteurs du foyer ; pied à pied nous avons combattu et nous avons enrayé le progrès du mal.

Grâce à nous, des réformes nombreuses ont été accomplies dans la tenue et dans la conduite des puissances cléricales.

Mais il fallait faire plus, et nous sommes sortis de la défensive pour nous lancer dans l'offensive.

Noas n'avons reculé devant rien ; l'adversité ne nous a pas effrayé et les mauvais coups ne nous ont pas découragé. Luttant à visage découvert, visière levée, nous avons donné au peuple le courage de ses convictions ; nous lui avons appris que les hommes sont égaux et qu'un chien regarde bien un évêque ; le peuple en a profité, et le vote du 23 juin en est la preuve.

Le déchaînement des fureurs religieuses a perdu toute prise sur les hommes que nous avons relevés dans le sentiment de leur propre dignité. Aux furies et aux invectives, ils ont répondu par le dépôt silencieux du bulletin de vote dont les voix accumulées ont fait trembler les anciens

potentats sous leurs ornements somptueux.

La sagesse de cette victoire, le calme de ce triomphe démontrent une fois de plus combien nous étions dans le vrai au plus fort du combat et combien fut menée avec sagesse notre campagne de revendication de la liberté humaine.

A ceux qui nous disaient : vous allez trop vite ! nous répondions sans cesse de nous laisser faire, sachant le mouvement énorme qui s'opérait à notre suite.

Tel le coureur de bicyclette précédé d'un entraîneur qui coupe pour lui le vent et lui épargne les à coups et les accidents, tel le peuple intelligent marchait dans le sillon largement creusé au prix de nos sueurs et de nos déboires.

Le jour où le chef a fait appel à ses bataillons, ils sont venus se ranger à son cri de ralliement, courageusement, sans tumulte, sans bruit, avec tant de calme, que les oppresseurs confiants dans leur sécurité n'ont rien vu, n'ont rien entendu, et se sont réveillés le lendemain de la défaite stupéfaits et incapables de comprendre encore ce qu'ils appellent tant de noirceur, et ce qui n'est, en somme, que tant d'ardeur et d'enthousiasme libertaires.

Voilà la lutte sage, raisonnable, telle que nous l'avons comprise, telle que nous l'avons menée à bien.

C'est la plus belle réponse à faire à tous ceux qui nous appelaient révolutionnaires, anarchistes, communards.

Non, pas des révolutionnaires, mais des réformateurs !

Et maintenant que la victoire est à nous, que nous l'avons fêtée et chantée, la tâche n'est qu'à moitié accomplie.

Catherine de Médicis disait à son fils : Rien ne sert de découdre, il faut savoir recoudre.

Rien ne sert de vaincre, il faut savoir user de la victoire.

Quant à nous, notre position est au premier rang du champ de bataille que jonchent les cadavres cléricaux, et nous n'éprouvons pour les vaincus que les sentiments les plus humains.

Nous avons voulu que le combat fût digne, nous voulons que la victoire soit décente et clémente.

De la tenue, telle doit être la devise du parti libéral ; et c'est la nôtre.

Nous n'avons jamais voulu combattre l'existence du clergé ; nous avons lutté pour faire respecter l'existence du peuple.

Nous ne demandons rien de plus que le maintien du terrain conquis, le respect des lignes de démarcation que vient d'établir la grande bataille électorale.

Si le clergé respecte ces lignes, s'il veut rester sur le territoire où nous venons de restreindre son action, le territoire purement spirituel, il n'a pas de représailles, ni d'atteintes à redouter de nous.

Libéraux, nous respecterons la liberté.

Que le prêtre reste au presbytère, accomplisse sa mission de paix, de concorde, de charité que lui a imposée le Souverain Maître, il ne trouvera pas de voisin plus scrupuleux que nous de la neutralité convenue.

Mais qu'il ne vienne pas risquer le pied sur le territoire prohibé ; qu'il ne se risque pas dans les intérieurs où il n'est pas appelé, dans les réunions que lui interdit sa soutane ; dans les journaux qui ne sont pas de son domaine, sans quoi nous déchaînerons les chiens de la guerre, et nous montrerons que nous sommes toujours au poste, beau temps ou mauvais temps, *vain or shine*.

Le coq gaulois fera entendre son cri d'appel aux bataillons des amis de la li-

berté ; la mêlée ne sera que plus cruelle pour avoir été deux fois provoquée.

Et maintenant, travaillons ! Après avoir assuré la liberté religieuse par l'écrasement homérique auquel nous venons d'assister, l'honorable M. Laurier a devant lui une autre tâche non moins importante et non moins grave : créer dans le Canada une unité nationale, et c'est là qu'il pourra développer les qualités et les talents dont Cavour lui a donné l'exemple au lendemain de la lutte pontificale.

La mise à l'ordre du clergé catholique sera, certainement, un facteur puissant dans l'établissement d'un Canada uni.

Trop longtemps, les différences religieuses identifiées fermement aux différences raciales ont arrêté l'essor de toute conciliation.

Ces différences religieuses avivées par le clergé qui y trouvait un intérêt matériel, vont s'apaiser en même temps que l'action extérieure du clergé sera circonscrite et même annulée ; le problème sera simplifié d'autant.

L'accueil personnellement sympathique fait par le pays entier à M. Laurier, est un gage de succès pour la bonne entente future. Le Canada français se doit à lui-même de faire aux hommes de l'Est et de l'Ouest qui se sont joints à lui pour mettre aux affaires un Canadien-français, une large part dans ses affections ; il se doit à lui-même d'oublier tout préjugé et d'effacer tout malentendu, en tendant loyalement la main aux Canadiens qui ne parlent pas sa langue.

Soyons unis ! tel est le grand cri de la victoire. Soyons Canadiens ! voilà le cri forcé des vainqueurs !

Le REVEIL est et reste fidèle à sa devise :
Union et Liberté !

Une Question Inconnue

En lisant ce titre, personne ne se douterait qu'il s'agit de la question des écoles du Manitoba.

Pourtant rien n'est plus vrai, et nous avons le droit de dire, parlant de ce sujet qui a bouleversé un moment toutes les cervelles, que c'est là une question inconnue.

Inconnue du moins de l'immense majorité du public.

Dans ces conditions, nous croyons nécessaire d'étudier la question, de remonter à sa genèse et de la dégager de tous les mensonges qui ont été mis en circulation à son sujet, ainsi que de révéler le mercantilisme clérical qui a amené l'état de choses actuel.

Lorsque l'honorable Greenway fut promu à la dignité de premier Ministre de la province de Manitoba, son premier soin et son premier devoir fut de s'éclairer sur les rouages administratifs du gouvernement dont il avait la direction et la responsabilité.

Entre autres anomalies, il constata que les caveaux du palais législatif contenaient un dépôt immense d'ouvrages scolaires qui dormaient paisiblement sous de solides verrous, attendant que la dent des rats vint en imposer le renouvellement.

—Comment s'est fait-il, dit l'honorable premier Ministre, que ces livres soient entassés là, au lieu d'être répartis dans les écoles auxquelles ils sont destinés

On lui répondit et on lui prouva que la répartition avait été faite selon les besoins.

Justement parce que la démonstration ne laissait rien à désirer sous le rapport de la véracité, M. Greenway voulut avoir le cœur net de l'irrégularité qu'il entrevoyait. Il se fit remettre tous les documents, toutes les pièces relatives au régime scolaire de la Province et ne tarda pas à constater que les contribuables étaient audacieusement trompés. D'après toutes les déclarations fournies par l'autorité ecclésiastique, on trouvait que son action bienfaisante s'exerçait sur quatre-vingt-dix écoles, alors qu'en réalité il n'y

en avait que onze ! Ce n'était qu'une exagération des huit-neuvièmes !

Le clergé, qui recevait des subsides pour l'entretien de ces écoles, ne faisait aucune difficulté pour encaisser annuellement huit-neuvièmes en plus de ce qui lui revenait de la subvention scolaire, mais il ne se souciait pas de s'embarasser des huit-neuvièmes supplémentaires des livres d'école que la munificence du Trésor mettait à son service.

Cette découverte entraîna un examen très attentif du fonctionnement de ces écoles. On s'aperçut alors que le personnel enseignant était en disproportion avec le nombre des élèves ; on s'aperçut encore que ces écoles étaient peu fréquentées, que l'enseignement donné là était nul ou du moins tout à fait inférieur, et que les résultats obtenus ne valaient pas les douze mille dollars qui tombaient chaque année dans l'escarcelle épiscopale.

En présence d'une situation que l'on peut sans exagération taxer de scandaleuse, le premier Ministre crut faire son devoir en fermant ces écoles.

On voit que nous sommes loin de l'intransigeance religieuse, de la prétendue persécution des catholiques par un ministre soi-disant inféodé à la majorité protestante du Manitoba.

La résolution énergique de M. Greenway n'était pas pour satisfaire le clergé manitobain, qui considérait le retrait de cet octroi gracieux de \$12,000, comme une frustration, alors que tout simplement on lui empêchait de perpétuer un abus inqualifiable. Mais, trop bien avisé, le clergé se garda de crier au voleur—ce cri appelle les gendarmes, gens trop curieux ; — il se contenta de crier à la tyrannie, au despotisme, à la persécution, au viol de la foi de nos pères, etc. etc.

En raison de la solidarité qui unit forcément tous les membres du clergé, les évêques et les prêtres de Québec et des autres provinces de la Puissance clamèrent comme des écorchés. C'était à croire qu'on leur retirait à chacun, individuellement, la rente annuelle de \$12,000 que le chef du diocèse de Manitoba se faisait avec les onze écoles de là-bas.

Montesquieu, dans *l'Esprit des Loix*, a dit :

“Une insulte faite à mon voisin est une menace faite à moi.” Personne mieux que les prêtres ne se réclame de cette maxime. Montesquieu entendait par là que ceux qui laissent l'arbitraire d'un pouvoir tyrannique ou capricieux violenter un sujet ou une catégorie de sujets sans protester, sont exposés à subir le même outrage. C'est vrai, et là seulement est l'excuse du clergé.

Mais nous n'avons pas à nous soucier de ses intérêts matériels, parce que ces intérêts sont opposés aux nôtres et que la richesse du clergé est faite de notre pauvreté et même de notre misère. L'excuse du clergé n'a donc en réalité que la valeur d'une explication.

On sait combien le clergé est tenace, surtout quand il s'agit d'une affaire d'argent. Rien d'étonnant donc dans cette coalition cléricale

Il agissait à charge de revanche, voilà tout.

Mais pour agir efficacement, c'est-à-dire pour récupérer le revenu scolaire détourné de la caisse épiscopale, il fallait de toute nécessité mettre un faux nez à la vérité, trouver un prétexte honorable, des griefs plausibles et sérieux.

C'est alors qu'on parla de persécution religieuse. On mit tout en œuvre, y compris la machine judiciaire qui, précisément, n'avait pas à se préoccuper des causes justes ou injustes qui avaient motivé cette mesure du gouvernement, mais uniquement de la constitutionnalité même de la mesure. Le Conseil privé, tout en maintenant le principe de l'autonomie des provinces de la Puissance qui accorde à ces provinces le droit exclusif de légiférer en matières scolaires, déclara qu'au cas où les règles de la constitution n'auraient pas été rigoureusement observées, le pouvoir fédéral pouvait intervenir et imposer son autorité pour faire respecter les droits de la minorité.

Cette décision du Conseil privé est sage et conforme aux grands principes du droit des gens, de l'équité, de la raison et du simple bon sens.

Le Conseil privé n'a pas dit au gouvernement fédéral : Vous allez rétablir les écoles séparées du Manitoba ; je vous l'ordonne ! Non. Il a dit : Si cette mesure est abusive, si elle est en violation de la constitution britannique et de la charte de la province de Manitoba, vous avez un pouvoir discrétionnaire en vertu duquel vous pou-

vez courber sous votre autorité le gouvernement local qui prend des mesures arbitraires contre ses administrés.

Il y a, on le voit, une différence essentielle entre ce droit et l'obligation de rétablir les écoles séparées.

Mais pour exercer ce droit équitablement, ne semble-t-il pas naturel, simple, élémentaire et juste, de se livrer préalablement à une enquête sur les motifs qui ont déterminé le gouvernement manitobain à prendre une mesure aussi radicale ? Le tribunaux qui ont été saisis de cette question n'avaient pas à connaître de ces motifs ; on ne plaidait pas “au foud” devant eux, on contestait simplement le droit du gouvernement local de modifier l'organisation scolaire et l'on se réclamait de la liberté des cultes. En fin de compte, le Conseil privé a proclamé le droit d'intervention de la part du gouvernement fédéral. C'est tout.

Or, ce droit, il est incontestable que le gouvernement fédéral l'exercera. C'est son devoir. Mais pour l'exercer en toute justice, pour ne pas réparer un prétendu abus par un abus réel et plus grave que le premier, il est indispensable qu'il s'éclaire sur les faits qui ont entraîné l'abolition des écoles séparées, qu'il soit en mesure d'aviser aux moyens de protéger la minorité sans léser la majorité.

Pour cela, il faut qu'il se livre à une enquête ; cela est hors de toute discussion.

Eh bien, si cette enquête officielle, contradictoire, prouve que les faits que nous citons plus haut sont exacts, que devra faire le gouvernement ?

Il devra, à notre sens, rétablir les écoles séparées, n'y eût-il que dix élèves appelés à les fréquenter, parce que c'est le droit imprescriptible des catholiques d'avoir leurs écoles. Ce droit, ils le tiennent de la charte, et seule une convention formelle, acceptée de part et d'autre, sans dissidents, pourrait leur faire perdre le bénéfice de cette clause, et encore nous doutons que cette convention ne serait pas attaquable par les catholiques à naître.

Mais si les catholiques, représentés par leur clergé, ont droit à ces écoles, ce que personne ne songe à nier, le gouvernement manitobain a seul

le droit exclusif et la responsabilité de l'emploi du budget. Il devra donner, selon la loi, les subventions qui reviennent aux écoles catholiques comme aux écoles protestantes, mais il devra aussi contrôler seul l'emploi des fonds et ne pas livrer aveuglément au clergé les sommes destinées à l'enseignement populaire.

C'est parce que le clergé sait tout cela mieux que Jean-Baptiste qu'il a attaché tant d'importance à la question. On verra bien s'il a le même zèle pour les écoles séparées le jour où elles ne lui donneront que la rémunération de ses services. C'est là que nous attendons ces messieurs.

N'avions nous pas raison de dire en commençant que la question des écoles du Manitoba était une question inconnue ?

JUSTUS.

NOTRE JEUNESSE VOYAGEUSE

Nous avons eu, il y a quelque temps, à signaler les paroles regrettables prononcées par un certain prédicateur de l'Eglise St Jacques, Mr Duckett, qui s'était complu à laisser planer sur nos jeunes docteurs retour de France, des insinuations aussi malveillantes que préjudiciables au libre exercice de leur profession.

Voilà, disions-nous alors, la récompense que reçoivent des mains de prétendus éducateurs du peuple, tous ces vaillants jeunes gens qui font le sacrifice de plusieurs années de pratique, de sommes considérables d'argent, qui s'éloignent de leur famille, qui s'exilent de leur pays natal, pour aller compléter en France leur éducation médicale, littéraire ou artistique.

Au lieu de recevoir à bras ouverts cette brillante jeunesse, de lui ouvrir toutes grandes les portes de la patrie à son retour, elle se voit guetée par l'obscurantisme, l'envie et le crétinisme.

On lui reproche d'avoir appris trop de choses là bas.

C'est là que nous en sommes au Canada en plein XIXe siècle !

Trop de science, s'écrie notre clergé effrayé

comme la poule qui croit avoir couvé des poussins craintifs et s'aperçoit avec terreur que sa progéniture, de jeunes canetons, s'élance bravement à l'eau, traverse gaiement la rivière et arrivée sur l'autre rive nargue ses efforts et ses appels.

Trop de science et plus assez de foi proclament ces rétrogrades dénonciateurs :

Pauvres gens qui n'hésitent pas à proclamer, du haut de la chaire, la banqueroute de la foi pour satisfaire les mesquines frayeurs qui les agitent.

Trêve de ces frayeurs et trêve aussi de ces insultes :

La foi peut marcher de pair avec la science, la foi des Léon XIII et des milliers de religieux qui ajoutent chaque jour aux découvertes de l'époque, mais pas la foi des Duckett.

Laissons-là ce personnage qui n'est qu'épisodique dans la lutte entreprise par le clergé contre tout ce qui revient de France et contentons-nous de mettre en regard de ces vilaines intrigues et de ces lâches coups d'épingles, le bel accueil que la France fait à nos jeunes gens.

Il y a quelques jours à peine, un incident parlementaire a permis au gouvernement de la République Française de proclamer, par la voix d'un de ses ministres toute l'admiration et l'amitié qu'éprouvèrent la mère-patrie pour ses fils séparés qui viennent lui demander l'aumône de ses études, de sa science et de ses travaux.

Une interpellation ayant été adressée au ministre, par un député désireux de voir restreindre les avantages accordés en France aux médecins étrangers, M. Rambaud ministre de l'instruction publique a prononcé les paroles suivantes :

Que signifient toutes ces colonies d'étudiants qui viennent s'établir non seulement à Paris, mais dans toutes les autres villes universitaires ? s'est-il écrié. Ces colonies de Bulgares, de Russes, de Roumains, de Grecs, de Serbes, etc... démontrent éloquemment le relèvement scientifique de la France. Et l'on voit ainsi à la fin du XIXe siècle, se reproduire cette ancienne gloire de ce qu'on appelait naguère le pays latin, et, au moyen-âge, la montagne Sainte-Genève, dans les rues étroites de laquelle s'élevaient et subsistaient de vieux collèges sur les frontons desquels on lit encore : collège des Ecossois, collège

des Irlandois. C'est cela, Messieurs, c'est cette gloire ancienne que nous tendons à restaurer. (Très-bien ! très-bien !)"

"Si nous disions ici un mot, si nous insérions dans nos procès-verbaux une ligne qui pût inquiéter ces étudiants, dont on nous annonce, de tous les points de l'horizon, la prochaine arrivée il faudrait le déplorer, car ce mot que nous dirions ici serait amplifié, répété, colporté partout par nos rivaux, et tandis qu'on dirait que nous fermons la porte de nos universités, celles de nos rivaux en influence intellectuelle s'ouvriraient encore plus largement à nos clients découragés. Des pays où l'on nous aime, par exemple de cette vieille colonie française qui s'appelle le Canada et qui se prépare à nous envoyer ses fils on nous demanderait : "Où voulez-vous que nous envoyions nos étudiants français ? Voulez-vous que nous les envoyions dans les universités anglaises ou allemandes ?" (Très-bien ! Très-bien !)

"Appréciez, comprenez, Messieurs, les inquiétudes des petites nationalités de l'Orient européen et de l'Amérique. Elles craignent toutes de succomber sous la suprématie d'une nationalité envahissante, et, pour sauver la leur, c'est sur nous qu'elles veulent s'appuyer. Ce même sentiment, nous l'avons constaté même chez la grande et puissante nation des Etats-Unis. Donc Messieurs, pour le renom de la France, par respect pour ses traditions les plus nobles, je vous conjure de ne rien faire qui puisse décourager les sympathies, restreindre l'afflux des étudiants étrangers dans nos universités."

La chambre française emportée d'un bel élan devant ce chaleureux appel, a repoussé tout ordre du jour, motivé et a adopté un ordre du jour qui laisse au ministre toute latitude pour régler dans le sens de sa déclaration la situation réciproque des médecins français et des médecins étrangers.

Devant ce succès ministériel, nous n'avons donc qu'à retenir les nobles paroles de bienvenue du ministre de la République Française, à l'égard de la jeunesse canadienne qui vient étudier à Paris.

Nous les opposons avec joie aux haineuses insinuations dont la chaire catholique accueille le retour parmi nous de la fleur de la jeunesse universitaire.

Et maintenant nous demanderons où est la grande école de tenue, de bonté et d'amour du

prochain : au sein de la République ou dans le giron de l'Eglise ?

MEDIOUS

ANTICOSTI

Le *Witness* de Montréal a publié au sujet du léger différend qui s'est élevé à Anticosti entre M. Ménier et les pêcheurs canadiens une caricature assez drôle et pas trop méchante, que nous avons cru devoir reproduire pour nos lecteurs français qui suivent peu le *Witness* ; c'est d'ailleurs une brillante réclame pour le Chocolat Ménier et nous sommes sûrs que M. Ménier sera le premier à en rire. Les prétentions dont se plaint le *Witness* ont eu cours de tout temps, mais lorsque l'île était aux mains de propriétaires anglais les Anglais n'y trouvaient rien à redire. Entre les mains d'un français c'est toute autre chose. Cependant les Anglais sont si peu accoutumés d'avalier de leur propre médecine que leur désappointement est excusable.

Un fait curieux, par exemple, c'est que le *Witness* inscrit ironiquement sur le drapeau d'Anticosti : *Buvez du Chocolat Ménier*. Cette allusion sarcastique aux dispositions prohibitives prises par M. Ménier à l'égard des colons a lieu d'étonner dans les pages d'un champion du *teetotalisme* aussi convaincu que l'est le *Witness*. Inutile d'ajouter que les rapports sensationnels relatifs à la persécution des pêcheurs canadiens sont de pures bil évéesées et que le commodore Wakeman de la *Canadienne* de retour à Québec s'est empressé de déclarer que jamais les pêcheurs d'Anticosti n'ont été mieux traités ni plus heureux.

FISHER

M. MARC SAUVALLE

Nous attirons l'attention de tous nos lecteurs et amis sur la circulaire de M. Marc Sauvalle qui paraît dans nos pages d'annonces.

M. Marc Sauvalle dont le nom est bien connu dans public littéraire et politique et particulièrement parmi les lecteurs du *REVEIL* ouvre au No. 30 Rue St-Gabriel un bureau où il s'occupera de travaux de rédaction, traduction, composition d'annonces, réclames, travaux de toute espèce, revision de manuscrits, etc. Nous sommes sûrs que Monsieur Sauvalle pourra rendre de grands services au public dans ces divers genres de travaux et nous lui souhaitons en conséquence plein succès.



Un baron, en quête de maraude, s'est acheté un royaume dans les eaux canadiennes, et défend aux Canadiens de pêcher, s'ils ne lui paient pas un poisson sur cinq, et s'ils ne lui paient pas un tribut annuel. — (*Witness*, Montréal, 27 juin 1896.) Sur le drapeau : *Drapeau d'Anticosti. Buvez du Chocolat Ménier.*

ST-SULPICE et LA VÉRITÉ

LE CLERGE SAUVEUR

TARDIVEL A DANIELSONVILLE

Les élections nous ont mis grandement en retard avec la *Vérité* ; il nous reste une foule de vieux comptes à régler et comme nous aimons autant que possible passer pour de bons payeurs, nous allons nous livrer à une liquidation rétrospective qui ne manquera certainement pas d'intérêt.

On sait que M. Tardivel est considéré dans un certain public comme un conseiller beaucoup plus sûr en matière d'orthodoxie que le *vulgum pecus* ecclésiastique. Il a sa cour québécoise comme le Pape a sa cour romaine et non moins rigoureux sont les édits qu'enregistre la *Vérité*.

C'est à monsieur Tardivel que s'adressent ceux qui ont des doutes sur la sagesse des décisions épiscopales ; c'est dans son sein que s'épanchent les persécutés de la hiérarchie à qui répugne la révolte ouverte mais que reconfortent les bonnes paroles et les conseils d'un aussi saint homme.

Le cas de Danielsonville devait tomber naturellement sous la juridiction de M. Tardivel, et il n'y a pas manqué.

Tardivel ne pouvant pas aller à Danielsonville, Danielsonville est venu à lui tout comme dans l'Évangile.

Le numéro de la *Vérité* du 13 novembre, date liturgique — nous donne le texte d'une correspondance échangée entre M. Tardivel et l'un de ses séides de l'infortunée paroisse canadienne-française du diocèse de Hartford.

Ce séide prudent qui signe *Un Canadien* nous indique d'une façon bien intéressante les sentiments catholiques des Canadiens de Danielsonville.

On nous permettra de faire de copieuses citations de cet intéressant document qui initiera le

public au genre de traitement que la *Vérité* sait infliger au clergé qui lui déplaît.

Après avoir lu cette diatribe épouvantable contre toute une partie du clergé, on pourra se demander de quel droit et à quel titre la *Vérité* se permet de faire la leçon à ses confrères et d'apprécier leur façon de parler des prêtres en général, et de ceux qu'affectionne M. Tardivel en particulier.

Deux mots encore de la difficulté de Danielsonville, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

De guerre lasse, l'évêque d'Hartford a nommé curé de la paroisse canadienne de Danielsonville un Père français, le Rev. P. Soquet, appartenant à l'ordre des Missionnaires de la Salette.

Les Canadiens-français qui tiennent à avoir un curé canadien-français s'adressent à monsieur Tardivel et voici les raisons qu'ils invoquent et qu'étale en bonne place la très sainte *Vérité*.

Nous cédonc la parole à *Canadien* qui a l'entière approbation de M. Tardivel, comme on peut en juger par la note finale suivante qui couvre la correspondance que nous citons et une qui la précède mais qui présente beaucoup moins d'intérêt.

NOTE DE LA REDACTION : — Nous voulons bien admettre le bien-fondé de tout ce qu'affirment nos deux correspondants, mais nous n'en croyons pas moins que nos compatriotes de Danielsonville, en instituant une sorte de grève à l'égard de l'autorité diocésaine, ont adopté un mauvais moyen pour faire triompher leur cause à Rome. Et c'est précisément parce que nous avons profondément à cœur le succès de cette cause et le succès de la cause des Canadiens-français aux États Unis en général, que nous avons vivement déploré les procédés irréguliers auxquels on a eu recours.

Donc, pas d'erreur :

M. Tardivel approuve tout et il l'approuve tellement qu'il redoute de voir la ligne de conduite suivie entraver le triomphe des revendications.

Et maintenant, en avant le *Canadien* de M. Tardivel :

Je ne veux pas mettre en doute la sincérité du

Rév. P. Soquet, auquel les paroles sont attribuées. Mais ses dénégations, faites à la demande de son supérieur, ont le tort d'être un peu intéressées. Ensuite, il a fort bien pu manquer de mémoire. *Enfin, il reste ceci, que les Canadiens ne parlant pas le vrai français, un prêtre français aura toujours de la difficulté à s'entendre avec eux.*

Voilà un joli début, qui promet ; c'est flatteur pour les Canadiens de s'entendre dire qu'ils ne parlent pas le *vrai français* et qu'ils sont incapables de comprendre un prêtre français.

Pendez-vous, Fréchette, Sulte, Buies et tous les autres !

Quel joli nez vont faire en France tous les grands prédicateurs qui viennent ici prêcher, chaque Carême, lorsqu'ils apprendront par le journal de M. Tardivel que nous ne comprenons pas le français.

Et si c'est vrai, à qui la faute ? N'est-ce pas à notre clergé, qui nous a faits ce que nous sommes ?

Enfin, du moment que M. Tardivel approuve tout cela, nous continuons :

Quoi qu'il en soit, si les Pères de la Salette veulent convaincre les lecteurs intelligents de la *Vérité*, dont un grand nombre sont des prêtres, de leur parfait *désintéressement* en acceptant volontairement la paroisse de Danielsonville, ils devront leur donner autre chose que de simples dénégations. Les gens d'expérience se demanderont toujours comment il se fait que les missionnaires de la Salette qui, comme leur nom l'indique, existent *sous le prétexte* de travailler par la prédication au rétablissement de la foi *parmi leurs propres compatriotes, abandonnent ce but si nécessaire pour venir sans aucune nécessité ou utilité remplacer, comme curés, auprès des Canadiens qui ne s'en soucient guère, les prêtres canadiens ?*

Ah ça, mais, dites donc, *Canadien*, il nous semble, ou nous supposons que vous voulez insinuer que ces bons pères ne sont pas la fine fleur du désintéressement et qu'ils aiment mieux mettre la main à l'assiette au beurre que se fatiguer la langue à des prières.

Savez-vous que c'est peut-être très vrai cela, mais que le *Canada-Revue* a été excommunié pour avoir dit beaucoup moins que ça.

Et puis ne trouvez-vous pas drôle de voir la

Vérité avouer à ses lecteurs qu'il lui faut plus que la parole d'un prêtre pour être convaincue ?

Mais tout cela sent le balai de très près.

Enfin, du moment que M. Tardivel approuve, continue, *Canadien* :

Ils se demanderont encore comment il se fait que, s'étant voués à la vie de communauté, ils l'échangent si facilement pour la vie isolée des prêtres séculiers.

Comment il se fait que sachant fort bien que, dans les circonstances, ils ne peuvent faire aucun bien à Danielsonville ; que leur présence, au contraire, y est une cause de trouble, un danger pour la foi d'un grand nombre ; qu'en y restant, ils causeront à peu près certainement la ruine spirituelle et matérielle de la paroisse entière, ils tiennent tant à y rester quand même, sans que personne ait le droit de les y retenir ?

De mieux en mieux, M. Tardivel ; voilà comment nous aimons voir traiter tout ce monde-là ; Incapables de faire aucun bien ! Sûrs de consommer la ruine des paroisses, voilà de la franchise.

Mais pourquoi ne pas l'avoir dit plus tôt ; pourquoi avoir laissé envahir le Canada par une pareille engeance, pourquoi donc ne pas vous unir à nous pour l'en chasser ?

M. Tardivel, le *RÉVEIL* vous tend les bras.

Comment se fait-il qu'ils aient consenti à *profiter de la haine que certains évêques portent à notre élément*, pour supplanter nos prêtres qui travaillent ici comme des vicaires depuis de longues années, et leur enlever ainsi, sans eux-mêmes avoir rien fait pour la mériter, la juste récompense de leurs travaux et de leurs sacrifices ? Comment la délicatesse de leur honneur français ne s'est-elle pas révoltée contre cette proposition ? Quant à moi, si la haute idée que je m'étais formée de la délicatesse française n'est pas exagérée, je crains beaucoup qu'une telle conduite, quand elle sera bien connue en France, n'y soit sévèrement condamnée, et qu'elle ne soit pas de nature à augmenter la popularité dont y jouissent les Rev. Pères de la Salette.

Tape fort, tape, *Canadien*.

C'est ça : plus d'ordres français, emballez les pères de la Salette, les Pères du Saint-Sacrement, les Oblats, les Petits Frères etc. etc, enfin

tous les maraudeurs qui vivent sur le sol canadien sans rien faire pour mériter leur pitance.

Voilà notre politique, la *Vérité* est avec nous, vive la *Vérité*!

Encore une autre de *Canadien* :

Comment se fait-il, qu'au lieu d'être touché du tendre attachement des Canadiens à leur clergé et du dévouement des prêtres canadiens à leurs compatriotes, *des prêtres et des Français* viennent prendre partie contre nous dans la lutte à mort que nous sommes forcés de soutenir ici pour la conservation de tout ce que nous avons de plus cher : *notre foi, notre langue et notre nationalité*? Croient-ils les Canadiens incapables d'apprécier et de juger une telle conduite? S'attendent-ils à jouir en paix des trente deniers qu'on veut bien leur donner pour leur récompense, à même l'argent gagné par les Canadiens? Dans ce cas, ils doivent commencer à s'apercevoir qu'ils se trompent étrangement?

Voyons, il faudrait pourtant s'entendre :

Depuis des années on nous répète que le clergé français après la conquête nous a conservé notre foi, notre langue et notre nationalité.

Nous nous sommes fait anathématiser pour avoir osé douter de cette prétention.

Un rédemptoriste, à Montréal, a conseillé de nous briser les côtes à coups de pierres, parce que nous trouvions exagéré de dire que le clergé français s'est placé entre l'Anglais et le Canadien, son crucifix à la main, pour protéger ce dernier.

Voilà, maintenant, l'ami de M. Tardivel qui vient accuser ce clergé français qui a sauvé notre langue, notre foi et notre nationalité, d'être justement celui qui va aujourd'hui les détruire.

Mais alors, ce n'est pas un clergé, c'est le sabre de Monsieur Joseph Prud'homme.

Vouloir refuser à un peuple le privilège de produire des prêtres, ou ce qui revient au même, vouloir empêcher ses prêtres de desservir leurs compatriotes, c'est vouloir établir une classe d'*ilotes* et de *parias* dans l'Eglise de Dieu. Encore une fois, c'est une monstruosité.

Ici, *Canadien* tombe dans le grotesque.

Nous nous étions toujours bien douté que le curé était un des principaux articles de produc-

tion canadienne, mais nous n'aurions jamais supposé qu'on en viendrait à demander la Protection pour cet article.

Et maintenant, sautons aux conclusions de maître *Canadien*, à ces fameuses conclusions dont M. Tardivel, dans une note spéciale, reconnaît le bien-fondé.

Canadien dit, en terminant :

Je ne nie pas les mérites des prêtres français ; *n'étant pas Canadiens, ils n'ont pas au cœur l'amour de la nationalité canadienne. Voilà justement pourquoi ils sont recherchés au détriment des prêtres canadiens par les évêques américanisateurs. Et voilà naturellement pourquoi, aussi, ils sont repoussés par les Canadiens. Mais pour vous, monsieur le Directeur, si vous voulez conserver aux Canadiens leur nationalité, et je dirai aussi leur foi, il faut insister pour qu'ils puissent conserver leur clergé canadien.* Car je le sais, votre logique inflexible pourra difficilement s'accommoder du projet un peu risqué de conserver une ville, *tout en livrant, pieds et poings liés, la garnison à l'ennemi.*

Nous avons intitulé cet article "St-Sulpice et la *Vérité*," et les lignes que nous venons de citer ci-dessus justifient suffisamment ce titre.

De toutes les attaques dont St-Sulpice pu être l'objet comme représentant par essence le clergé français au sein de la population canadienne, jamais plus imméritée ne fut lancée par un journal aux prétentions plus catholiques, et bien que n'ayant aucune mission pour défendre ces messieurs, nous avons les sentiments assez larges et les vues suffisamment libérales pour protester hautement

Saint-Sulpice a montré que le clergé français avait à cœur la nationalité canadienne, et la visite de son supérieur, actuellement à Montréal, en est une preuve. Saint-Sulpice n'a jamais été repoussé des Canadiens, mais s'est toujours, au contraire, tenu à la tête de la nation par ses idées grandes et libérales ; Saint-Sulpice n'a jamais été l'ennemi, et pourtant Saint-Sulpice a toujours personnifié parmi nous le clergé français.

Nou, ces attaques de la *Vérité* sont indignes et anti-patriotiques ; nous le disons hautement et librement.

Nous avons toujours protesté contre toute ten-

tative de soulever des préjugés à l'égard des Français qui résident au Canada à cause de leur nationalité.

Nous ne laisserons pas davantage faire un crime au clergé de sa nationalité française.

Ennemis de toutes ces sornioises subtilités de race, nous prendrons toujours la défense des persécutés sur ce terrain.

La *Vérité* commet une lâcheté en se faisant l'écho d'aussi insoutenables tentatives de guerre intestine entre Français du Canada et Français de France.

L'hypocrisie de ses plaintes ne nous fera pas passer sous silence l'ignominie de ses dénonciations.

La *Vérité* vient de commettre une honteuse action.

Ce n'est pas la première.

Le malheur est que ce n'est sûrement pas la dernière.

LIBERAL.

A L'ŒUVRE!

NOS ECOLES ELEMENTAIRES

Nous voilà débarrassés de la question des Ecoles du Manitoba; elle est aujourd'hui sortie du terrain politique et rentrée dans le domaine administratif: qu'elle y repose en paix et longtemps!

Maintenant, occupons-nous de la Province de Québec, dont les Ecoles ont autrement besoin de réformes que celles du Manitoba, et préparons les voies aux changements qui s'imposent.

La débâcle conservatrice à Ottawa est le précurseur de celle qui se prépare à Québec l'année prochaine, et il n'y a pas de temps à perdre pour formuler un programme précis en matière d'éducation.

Il ne s'agira pas cette fois d'une demi-victoire comme celle de l'hon. M. Mercier, remportée avec l'élément castor devenu tout puissant et bloquant toute vraie réforme libérale.

Il n'y aura pas de castors cette fois dans la future majorité libérale à Québec, pas plus qu'il

n'y en a dans la majorité libérale actuelle à Ottawa, et les libéraux pourront se montrer des libéraux.

En prévision de ce grand jour, il est de notre devoir de bien imprégner les esprits de la situation actuelle de la Province en matière d'éducation.

Pour ne pas être accusé de parti pris, nous adopterons l'opinion exprimée par les propres rouages du système actuel, par les inspecteur, d'écoles, dont on ne peut nier la soumission respectueuse au Conseil de l'Instruction Publique et au pouvoir clérical, qui le contrôle et est responsable de sa funeste direction.

Les rapports des inspecteurs d'écoles sont navrants.

Les statistiques officielles de 1895 indiquent qu'il y a dans notre province 4,259 écoles élémentaires que suivent 170,395 élèves.

Les rapports indiquent que la majorité de ces 4,259 écoles sont inacceptables; qu'elles sont froides et malsaines par suite du peu d'élévation des plafonds. Les inspecteurs se plaignent d'être taxés d'extravagance lorsqu'ils exigent pour ces constructions dix pieds de hauteur pour la pièce commune.

Quant à l'insuffisance des instituteurs, les plaintes sont innombrables et douloureuses par leurs répétitions.

Sur 74 instituteurs, 19 n'ont pas de diplômes; sur 4,021 institutrices, 663 n'ont aucun diplôme. si modestes que soient les exigences du bureau d'ex-men.

La raison qu'invoquent les inspecteurs pour expliquer cet état de choses est la modicité des salaires. Comment, disent-ils, exiger des institutrices compétentes quand on leur offre des gages inférieurs à ceux d'une cuisinière? Le salaire moyen d'un instituteur est de \$220; celui d'une institutrice descend au-dessous de cent dollars. Les inspecteurs citent même une rémunération de 72 dollars pour l'année scolaire de dix mois, quelques-uns citent \$65, et l'un même parle de \$55. Et même cette maigre pitance n'est pas claire et nette. Là-dessus la pauvre institutrice doit prendre de quoi chauffer et entretenir l'école. Qu'on s'étonne donc maintenant que les inspec-

leurs trouvent sur leur chemin des écoles froides et malsaines.

Mais ce n'est pas tout ; après avoir fourni ses services comme professeur, après avoir chauffé et lavé l'école, la malheureuse institutrice doit encore souvent attendre son argent. La loi exige qu'elle soit payée tous les six mois ; lorsque ce terme est arrivé, il faut attendre quelquefois deux mois. Généralement, elle est payée par acomptes de deux ou trois dollars.

Comment, demande un inspecteur, pouvez-vous vous attendre à avoir des professeurs compétents pour \$7.50 par mois ? Comment une femme peut-elle acheter du bois, payer sa pension et s'habiller sur un salaire pareil ? Des jeunes filles de quinze ou seize ans, sortant du couvent, demandent une place d'institutrice et l'obtiennent sur le certificat d'un curé. Elles enseignent pendant un an à peu près, jusqu'à ce qu'elles soient plus âgées et assez fortes pour se livrer à un autre ouvrage, puis elles se retirent bien vite, laissant la place à une autre novice qui en agit de la même façon.

Les écoles ainsi tenues sont pauvrement suivies. Un inspecteur rapporte que 65 pour cent seulement des inscrits assistent aux cours ; les autres arrivent à 70 pour cent, ou 73. En prenant leurs chiffres en général, il n'est pas probable que plus des deux-tiers des enfants suivent régulièrement les classes.

C'est là que l'on voit la fausseté des statistiques. Le rapport général du Conseil de l'Instruction Publique indique que plus de 170,000 enfants suivent les écoles catholiques, ce qui mettrait la province à une place raisonnable dans l'échelle de présence, tandis que le rapport des inspecteurs dévoile que 120,000 écoliers seulement suivent les classes, ce qui met Québec au bas de l'échelle.

Le rapport des inspecteurs se résume à ceci :

Maisons d'école inacceptables,

Professeurs insuffisants,

Assiduité nulle.

Voyons maintenant ce qu'ils trouvent à dire de l'enseignement.

Leur témoignage est unanime à prouver que la seule chose enseignée à fond est le catéchisme, et ils s'en font gloire pour mériter de l'avance-

ment auprès des évêques tout puissants dans le Conseil. " Le catéchisme, avec explications à la portée des enfants, est convenablement enseigné," dit l'un.

Un autre déclare que " le catéchisme tient la première place."

Un troisième annonce, avec une satisfaction évidente, que dans les 127 écoles de son district, " le catéchisme est enseigné aux enfants depuis leur entrée à l'école jusqu'à leur première communion, et que cette partie d'une importance capitale est très bien enseignée."

Par exemple, lorsque les enfants ont fait leur première communion, ils quittent tous l'école. Sur ce point, les plaintes sont unanimes. L'un d'eux dit que de son temps les enfants ne faisaient pas leur première communion avant l'âge de douze ou treize ans ; maintenant, ils la font à neuf ou dix ans. Dans bien des classes il est rare de trouver un enfant âgé de plus de onze ans. Un inspecteur ayant dans son district 151 écoles dit que les quatre-cinquièmes des enfants sont au-dessous de dix ans, et l'autre cinquième ne va pas plus haut que onze ans. Dans le district de Richelieu, un écolier de plus de onze ans peut être regardé comme une rareté. Ainsi, à dix ans, lorsqu'un enfant est arrivé à l'âge propice pour s'instruire, on le retire de l'école ; il peut être à même ou non de lire et d'écrire convenablement, mais, en tout cas, " il sait bien son catéchisme."

Un inspecteur, ayant sous sa surveillance 85 écoles élémentaires, dit dans son rapport : " C'est pitoyable de voir tant d'enfants quitter l'école pour n'y plus revenir aussitôt qu'ils ont fait leur première communion. Ils devraient tenir à acquérir une solide éducation élémentaire " Et cependant le bouhomme se console de les voir partir en disant : " Jé considère que l'enseignement, et surtout la pratique rigoureuse de la religion est une preuve que la génération qui pousse suivra noblement les traces de ses ancêtres."

Bien peu d'inspecteurs signalent des progrès dans l'enseignement d'une des branches quelconques de l'éducation la plus primitive, la majorité signale l'inverse. L'un déclare que le niveau baisse ; l'autre fait remarquer que l'enseignement est mécanique et se borne à un aperçu

de lecture, d'écriture et d'arithmétique. Un inspecteur avoue qu'il lui est impossible de trouver aucune amélioration depuis dix ans et cet avis est plus que corroboré par un de ses collègues qui n'hésite pas à affirmer que, pour lui, la génération qui vient sera inférieure à la précédente au point de vue de l'éducation.

Avec si peu de choses à apprendre, à quoi les enfants occupent-ils donc leurs heures de classes ?

Un inspecteur chargé de 181 écoles l'indique naïvement :

" Ils causent et jouent ensemble pour passer le temps. "

Voilà quel est l'état actuel de l'instruction élémentaire dans la Province de Québec et ces données émanent de documents inattaquables, elles proviennent des inspecteurs qui sont tenus de visiter deux fois par année toutes les écoles de leur district.

Et maintenant, qu'indique ce tableau ?

Que dans l'acception normale du mot, nos écoles sont sans valeur.

Qu'on n'y enseigne pas aux enfants à lire et à écrire de façon à les mettre à même de faire leur part dans la conduite des affaires d'un gouvernement autonome.

On dit et tous les rapports répètent que l'insuffisance des écoles est due à la modicité de la subvention attribuée par le gouvernement provincial à l'instruction élémentaire.

Il peut y avoir du vrai là dedans, mais, puisque nous parlons de réformes et que nous voulons préparer un programme, nous sommes obligés de dire que là n'est pas la vraie cause de faiblesse et ce n'est pas dans l'augmentation de la subvention que se trouvera le remède à apporter au mal.

On dit que tout irait mieux si le gouvernement prenait sur lui de payer les instituteurs d'une façon raisonnable.

Eh bien, là n'est pas encore le remède.

La vérité est que l'habitant n'attribue pas à l'éducation une valeur suffisante et, si le gouvernement donne plus, le contribuable paiera moins.

L'instruction est malheureusement considérée par la grande majorité d'entre eux comme une

chose de luxe, même par quelques uns, comme une chose dangereuse.

Ils paieront bien une jeune fille pour enseigner le catéchisme à leurs enfants, mais ils ne veulent pas aller plus loin.

La taxe scolaire est absolument impopulaire chez l'habitant dont le seul but est de la maintenir au taux le plus minime possible.

Le rapport des inspecteurs nous dévoile les plans fantastiques auxquels se livrent les commissaires d'écoles pour réduire la taxe en rendant le paiement des instituteurs mensuel, et nous indiquent comment ils s'opposent à toute amélioration.

Pourquoi ?

Parcequ'ils sont écrasés sous le poids des obligations contractées pour les églises et les presbytères.

Ces paroisses qui logent l'institutrice et les écoliers dans des taudis, donnent à leur curé des châteaux pour presbytères.

Ces paroisses où l'enfant grelotte dans l'école, bâtissent des églises de cinquante et soixante mille dollars.

Tant que la loi n'aura pas établi une proportion rationnelle entre les obligations religieuses et les obligations sociales, tant que la société sera sacrifiée à la religion, il en sera ainsi.

Le devoir de nos gouvernants futurs est de mettre un terme aux orgies ecclésiastique et de poser l'école sur le même pied que l'église

C'est le minimum de nos desiderata.

Nous voulons que l'instituteur marche au niveau du curé, et nous ne voulons pas qu'il y ait un potentat et un esclave dans l'accomplissement de la grande mission qui nous est dévolue pour former une nation.

Sinon, qu'on ne l'oublie pas : Ceci tuera cela !

MAGISTER.

IL EST POPULAIRE

Il ne faut pas abuser des tisanes dans le traitement du rhume, de la toux, de la grippe ou de la bronchite. Le BAUME RHUMAL remplace avantageusement tous les remèdes ; il est populaire par son prix comme il est par ses mérites. En vente dans toutes les pharmacies et épiceries 25c, la bouteille.

ANNONCE INSTRUCTIVE

Le RÉVEIL n'a jamais renoncé à l'idée de la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal.

On sait que l'accomplissement de ce projet, qui nous est cher, forme un des articles primordiaux du programme que nous nous sommes imposé et que nous poursuivons sans relâche.

Nos efforts n'ont eu pourtant qu'un résultat bien platonique jusqu'à ce jour ; cependant nous ne désespérons pas encore.

Les événements qui viennent de se produire dans notre province font renaître en nous des espérances qui se réaliseront bientôt, du moins nous l'espérons sincèrement.

L'émancipation intellectuelle qui va résulter de la victoire du parti libéral, dans les conditions spéciales où elle se produit pour Québec, va prendre un essor qui nécessite des conseils et des leçons.

Les conducteurs du peuple vont avoir pour mission de le guider dans la voie nouvelle qui s'ouvre, et n'est-ce pas pitié de voir combien peu nous sommes outillés en vue de la lutte pour le progrès ?

Ce n'est pas notre faute, car la faute doit retomber toute entière sur ceux, qui ont mis des entraves à la création de bibliothèques publiques indépendantes.

Le clergé s'est d'abord opposé ouvertement à l'installation de salles de lecture dont il n'aurait pas le contrôle ; l'exemple de l'Institut Canadien qui avait ouvert les esprits de toute une génération le hantait encore, et suscitait cette féroce hostilité.

Les efforts du *Canada Review* et autres organes extra-politiques, avaient triomphé de ces résistances et avaient obtenu des autorités municipales l'adoption du projet si vivement souhaité. La bibliothèque publique était promise : les fonds nécessaires à son établissement étaient inscrits au budget civique, lorsque l'action rétrograde et étouffante du clergé vint peser sur la législature de Québec.

Le clergé influença vigoureusement la députation rurale et réussit à faire rayer des demandes

d'emprunt les sommes nécessaires à la création de la bibliothèque publique de Montréal.

Et depuis, nous en sommes là ; le projet semble enterré, mais nous ne voulons pas le laisser ainsi disparaître, nous voulons le galvaniser, si la chose est possible. Elle doit être possible avec l'avènement du parti libéral, du parti du progrès, de la liberté et de l'instruction.

Nous lisions l'autre jour dans un journal anglais l'annonce de la mise en vente, à bas prix des vieux rayons de la bibliothèque du Mc. Gill, qui doivent être remplacés par une nouvelle installation, et nous songions, combien il est honteux pour nous, Canadiens-français, de voir l'opulence de nos concitoyens anglais en matière d'éducation et notre pauvreté, notre pénurie dans les choses de l'intelligence.

Lorsque les Anglais ont tout à gogo, lorsqu'ils ont même plus qu'il ne leur faut, nous n'avons absolument rien, ni livres, ni professeurs.

Il est du devoir du parti libéral, en prenant possession du pouvoir, de mettre un terme à cet état de choses. Les libéraux se doivent à eux-mêmes, à leur propre intérêt, de faire cesser l'ignorance du peuple en lui donnant le pain de l'instruction et, pour cela, une bibliothèque publique ou plutôt un système complet de bibliothèques publiques est indispensable et doit être établi sans retard.

Nous avons sur le mode de création, sur le système à suivre des notions très arrêtées que nous développerons dans d'autres articles.

Il se faut se mettre à l'œuvre dès maintenant.

CITOYEN

ACTION BIENFAISANTE

Il n'est pas rare d'entendre dire que tel médicament qui réussit bien à l'un n'a aucune action salutaire sur un autre. Les tempéraments différent, c'est vrai, mais il est néanmoins, pour certaines affections, des remèdes qui conviennent à tous parce qu'ils ne sauraient, grâce à leur composition, avoir une influence pernicieuse sur le cœur, l'estomac, les intestins, le foie et les reins. Tel est le cas du BAUME RHUMAL dont l'action est toute bienfaisante pour les organes de la respiration guérissant toux, rhumes, bronchites, maux de gorge, coqueluche, grippe, sans nuire aux organes de la circulation et de la digestion. 25c. la bouteille, en vente partout.

FEUILLETON

R O M E

PAR

EMILE ZOLA

VII

Resté seul, dans sa chambre, Pierre se sentit tout-à-coup chancelant, éperdu. Les grands buis amers ! les grands buis amers ! Comme lui, elle avait frissonné à leur âpre odeur de virilité, et ils revenaient, et ils évoquaient ceux des jardins pontificaux, des voluptueux jardins romains, déserts et brûlants sous l'auguste soleil. Sa journée entière se résumait, prenait clairement sa signification totale. C'était le réveil fécond, l'éternelle protestation de la nature et de la vie, la Vénus et l'Hercule qu'on peut enfouir pour des siècles dans la terre, mais qui en surgissent quand même un jour, qu'on peut vouloir murer au fond du Vatican dominateur, immobile et têtue, mais qui règnent même là et gouvernent le monde, souverainement.

VII

Le lendemain, comme Pierre, après une longue promenade, se retrouvait devant le Vatican, où une sorte d'obsession le ramenait toujours, il fit de nouveau la rencontre de monsignor Nani. C'était un mercredi soir, et l'assesseur du Saint-Office venait d'avoir son audience hebdomadaire chez le pape, auquel il rendait compte de la séance tenue le matin par la sacrée congrégation.

— Quel heureux hasard, mon cher fils ! Justement, je pensais à vous . . . Désirez-vous voir Sa Sainteté en public, avant de le voir en audience particulière.

Et il avait son grand air d'obligeance souriante, où l'on sentait à peine l'ironie légère de l'homme supérieur qui savait tout, pouvait tout, préparait tout.

— Mais sans doute, monseigneur, répondit Pierre, un peu étonné par la brusquerie de l'offre. Toute distraction est la bienvenue, quand on perd ses journées à attendre.

— Non, non, vous ne perdez pas vos journées, reprit vivement le prélat. Vous regardez, vous réfléchissez, vous vous instruisez . . . Enfin, voici. Sans doute, sachez-vous que le grand pèlerinage international du Denier de Saint-Pierre arrive vendredi à Rome et qu'il sera reçu samedi par Sa Sainteté. Le lendemain, dimanche, autre cérémonie. Sa Sainteté dira la messe à la basilique . . . Eh bien ! il me reste quelques cartes, voici de très bonnes places pour les deux jours.

Il avait tiré de sa poche un élégant petit portefeuille, orné d'un chiffre d'or, où il prit deux cartes, une verte, une rose, qu'il remit au prêtre.

— Ah ! si vous saviez comme on se les dispute ! . . . Vous vous rappelez, ces deux dames françaises, qui se meurent du désir de voir le Saint-Père. Je n'ai pas voulu trop insister pour leur avoir une audience, elles ont dû se contenter, elles aussi, des cartes que je leur

ai données . . . Oui, le Saint-Père est un peu las. Je viens de le trouver jauni, fébrile. Mais il a tant de courage, il ne vit que par l'âme.

Son sourire reparut, avec sa moquerie à peine perceptible.

— C'est là un grand exemple pour les impatientes, mon cher fils . . . J'ai appris que l'excellent monsignor del Zoppo n'a rien pu pour vous. Il ne faut pas vous en affliger outre mesure. Me permettez-vous de répéter que cette longue attente est sûrement une grâce que vous fait la Providence, en vous renseignant, en vous forçant à comprendre des choses que vous autres, prêtres de France, vous ne sentez malheureusement pas, quand vous arrivez à Rome ? Et peut-être cela vous évitera-t-il des fautes . . . Allons, calmez-vous, dites-vous que les événements sont dans la main de Dieu et qu'ils se produiront à l'heure fixée par sa souveraine sagesse.

Il tendit sa jolie main, souple et grasse, une douce main de femme, mais dont l'étreinte avait la force d'un étau de fer. Et il monta dans sa voiture qui l'attendait.

Justement, la lettre que Pierre avait reçue du vicomte Philibert de la Choue, était un long cri de rancune et de désespoir, à l'occasion du grand pèlerinage international du Denier de Saint-Pierre. Il écrivait de son lit, cloué par une affreuse attaque de goutte, et il ne pouvait venir. Mais ce qui mettait le comble à sa peine, c'était que le président du Comité, chargé naturellement de présenter le pèlerinage au pape, se trouvait être le baron de Fouras, un de ses adversaires acharnés du vieux parti catholique conservateur ; et il ne doutait pas un instant que le baron ne profitât de l'occasion unique pour faire triompher dans l'esprit du pape sa théorie des corporations libres, tandis que lui, de la Choue, n'admettait le salut du catholicisme et du monde que par le système des corporations fermées, obligatoires. Aussi supplia-t-il Pierre d'agir auprès des cardinaux favorables, et d'arriver quand même à être reçu par le Saint-Père, et de ne pas quitter Rome sans lui rapporter l'approbation auguste, qui seule devait décider de la victoire. La lettre donnait en outre d'intéressants détails sur le pèlerinage, trois mille pèlerins venus de tous les pays, que des évêques et des supérieurs de congrégations amenaient par petits groupes, de France, de Belgique, d'Espagne d'Autriche, même d'Allemagne. C'était la France qui se trouvait la plus largement représentée, par près de deux mille pèlerins. Un comité international avait fonctionné à Paris pour tout organiser, besogne délicate, car il y avait là un mélange voulu, des membres de l'aristocratie, des confréries de dames bourgeoises des associations ouvrières, les classes, les âges, les sexes confondus, fraternisés dans la même foi. Et le vicomte ajoutait que le pèlerinage, qui portait au pape des millions, avait choisi la date de son arrivée, de manière à être la protestation du catholicisme universel contre les fêtes du 20 septembre, par lesquels le Quirinal venait de célébrer le glorieux anniversaire de Rome capitale.

Pierre ne se méfia pas, crut qu'il suffisait d'arriver vers onze heures, puisque la solennité était pour midi. Elle devait avoir lieu dans la salle des Béatifications, une grande et belle salle qui se trouve au-dessus du

portique de Saint-Pierre, et qu'on a aménagée en chapelle depuis 1890. Une de ses fenêtres ouvre sur la loggia centrale, d'où le pape nouvellement élu, autrefois, bénissait le peuple, Rome et le monde. Elle est précédée de deux autres salles, la salle Royale et la salle Ducale. Et, lorsque Pierre voulut gagner la place à laquelle sa carte verte lui donnait droit, dans la salle même des Béatifications, il les trouva toutes trois tellement bondées d'une foule compacte, qu'il s'ouvrit un chemin avec les plus extrêmes difficultés. Il y avait une heure déjà qu'on étouffait de la sorte, dans la fièvre ardente, l'émotion grandissante des trois à quatre mille personnes enfermés là. Enfin, il put arriver à la porte de la troisième salle, mais il se découragea à y voir l'extraordinaire entassement des têtes, il n'essaya même pas d'aller plus loin.

Cette salle des Béatifications, qu'il embrassait d'un regard, en se dressant sur la pointe des pieds, était d'une richesse, dorée et peinte, sous le haut plafond sévère. En face de l'entrée, à la place ordinaire de l'autel, on avait placé, sur une estrade basse, le trône pontifical, un grand fauteuil de velours rouge, dont le dossier et les bras d'or resplendissaient; et les draperies du baldaquin, également de velours rouge, retombaient derrière, déployaient comme deux larges ailes de pourpre. Mais ce qui l'intéressait surtout, ce qui le saisissait, c'était cette foule, cette foule d'effrénée passion, telle qu'il en avait jamais vue, dont il entendait battre les cœurs à grands coups, dont les yeux trompaient l'impatience fébrile de l'attente, en regardant en adorant le trône vide. Ah! ce trône, il les éblouissait, il les troublait jusqu'à la pâmoison des âmes dévotes, ainsi que l'ostensoir d'or où Dieu en personne allait daigner prendre place. Il y avait là des ouvriers endimanchés, aux regards clairs d'enfant, aux rudes figures d'extase, des dames bourgeoises vêtues de toilettes noires réglementaires, toutes pâles d'une sorte de terreur sacrée dans l'excès de leur désir, des messieurs en habit et en cravate blanche, glorieux, soulevés par la conviction qu'ils sauvaient l'Église et les peuples. Un groupe de ceux-ci se faisait remarquer particulièrement devant le trône, tout un paquet d'habit noirs, les membres du Comité international, à la tête duquel triomphait le baron de Fouras, un homme d'un cinquantaine d'années, très grand, très gros, très blond, qui s'agitait, se dépensait, donnait des ordres, comme un général au matin d'une victoire décisive. Puis, au milieu de la masse grise et neutre des vêtements, éclatait, çà et là, la soie violette d'un évêque, chaque pasteur ayant voulu rester avec son troupeau; tandis que des réguliers, des pères supérieurs, en robes brunes, noires, blanches, dominaient, de toutes leurs hautes têtes barbues ou rasées. A droite et à gauche, flottaient des bannières, que des associations, des congrégations apportaient en cadeau au pape. Et la houle montait, et un bruit de mer s'enflait toujours, un tel amour d'impatience s'exhalait des faces en sueur, des yeux brûlants, des bouches affamées, que l'air s'en trouvait comme épaissi et obscurci dans l'odeur lourde de ce peuple entassé.

Mais brusquement, Pierre aperçut près du trône monsignor Nani, qui, l'ayant reconnu de loin, lui

faisait des signes pour qu'il s'avancât; et, comme il répondait d'un geste modeste, signifiant qu'il préférait rester où il était, le prélat s'entêta quand même, lui en voya un hussier, avec l'ordre de lui ouvrir un chemin. Enfin, lorsque l'huissier le lui eut amené :

— Pourquoi donc ne venez-vous pas occuper votre place? Votre carte vous donne droit à être ici, à la gauche du trône.

Ma foi, répondit le prêtre, il y avait tant de monde à déranger, que je n'ai pas voulu. Et puis, c'est bien de l'honneur pour moi.

— Non, non! je vous ai donné cette place, afin que vous l'occupiez. Je désire que vous soyez au premier rang, pour bien voir, pour ne rien perdre de la cérémonie.

Pierre ne put que le remercier. Il vit alors que plusieurs cardinaux et beaucoup de prélats de la famille pontificale attendaient, eux aussi, aux deux côtés du trône. Vainement, il chercha le cardinal Boccacera, qui ne paraissait à Saint-Pierre et au Vatican que les jours où le service de sa charge l'y obligeait. Mais il reconnut le cardinal Sanguinetti, large et fort, qui causait très haut avec le baron de Fouras, le sang au visage. Un instant, monsignor Nani revint, de son air complaisant, pour lui montrer deux autres Eminences, d'une importance de hauts et de puissants personnages; le cardinal vicaire, un gros homme court, à la face enfiévrée, brûlée d'ambition, et le cardinal secrétaire, robuste, bossu, taillé à coups de hache, un type romantique de bandit silicien qui se serait décidé pour la discrète et souriante diplomatie ecclésiastique. A quelques pas encore, à l'écart, se tenait le grand pénitencier, silencieux, l'air souffrant, avec un profil gris et maigre d'ascète.

Midi était sonné. Il y eut une fausse joie, une émotion qui vint des deux autres salles, en une vague profonde. Mais ce n'était que les huissiers qui faisaient ranger la foule, afin de ménager un passage au cortège. Et, tout d'un coup, du fond de la première salle, des acclamations partirent, grandirent, s'approchèrent. Cette fois c'était bien le cortège. D'abord, un détachement de gardes suisses en petit uniforme, conduit par un sergent; puis, les porteurs de chaise en rouge; puis, les prélats de la cour, parmi lesquels les quatre camériers secrets participants. Et, enfin, entre deux pelotons de gardes nobles en demigala. Le Saint-Père marchait seul, à pied, souriant d'un pâle sourire, bénissant avec lenteur à droite et à gauche. Avec lui, la clameur, montant des salles voisines, s'étaient engouffrés dans la salle des Béatifications, d'une violence d'amour soufflant en folie; et, sous la frêle main blanche qui bénissait, toutes ces créatures bouleversées étaient tombées à deux genoux, il n'y avait plus par terre qu'un écrasement de peuple dévot, comme foudroyé par l'apparition du dieu.

Pierre, emporté, avait rémi, s'était agenouillé avec les autres. Ah! cette toute-puissance, cette contagion irrésistible de la foi, du souffle redoutable de l'au-delà, se décuplant dans un décor et dans une pompe de grandeur souveraine! Un profond silence se fit ensuite, lorsque Léon XIII se fut assis sur le trône, entouré des cardinaux et de sa cour; et, dès lors, la cérémonie se déroula, selon l'usage et le rite. Un évêque

parla d'abord, à genoux, pour mettre aux pieds de Sa Sainteté l'hommage des fidèles de la chrétienté entière. Le président du comité, le barron de Fouras, lui succéda, lut debout un long discours, dans lequel il présentait le pèlerinage, en expliquait l'intention, lui donnait toute la gravité d'une protestation à la fois politique et religieuse. Chez ce gros homme, la voix était menue, perçante, les phrases partaient avec un grincement de vrille; et il disait la douleur du monde catholique devant la spoliation dont le Saint-Siège souffrait depuis un quart de siècle, la volonté de tous les peuples, représentés là par des pèlerins, de consoler le Chef suprême et vénéré de l'Eglise, en lui apportant l'obole des riches et des pauvres, le dernier des plus humbles, pour que la Papauté vécut fière, indépendante, dans le mépris de ses adversaires.

Il parla aussi de la France, déplora ses erreurs, prophétisa son retour aux traditions saintes, fit entendre orgueilleusement qu'elle était la plus opulente, la plus généreuse, celle dont l'or et les cadeaux coulaient à Rome en un fleuve ininterrompu. Léon XIII, enfin, se leva, répondit à l'évêque et au baron. Sa voix était grosse, fortement nasale, une voix qui surprenait, au sortir d'un corps si mince. Et, en quelques phrases, il témoigna sa gratitude, dit combien son cœur était ému de ce dévouement des nations à la Papauté. Les temps avaient beau être mauvais, le triomphe final ne pouvait tarder davantage. Des signes évidents annonçaient que le peuple revenait à la foi, que les iniquités cesseraient bientôt, sous le règne universel du Christ. Quant à la France, n'était-elle pas la fille aînée de l'Eglise, qui avait donné au Saint-Siège trop de marques de tendresse, pour que celui-ci cessât de l'aimer? Puis, levant le bras, à tous les pèlerins présents, aux sociétés et aux œuvres qu'ils représentaient, à leurs familles et à leurs amis, à la France, à toutes les nations de la catholicité, pour l'aide précieuse qu'elles lui envoyaient, il accorda sa bénédiction apostolique. Pendant qu'il se rasseyait, des applaudissements éclatèrent, des salves frénétiques qui durèrent dix minutes mêlés à des vivats, à des cris inarticulés, tout un déchaînement passionné de tempête dont la salle tremblait.

(A suivre.)

CURES ET BEDEAUX

Nous sommes depuis quelque temps accablés de demandes relatives à une brochure parue récemment à Montréal sous le titre de *Curés et Bedeaux* et à laquelle nous sommes absolument étrangers.

Nous tenons à informer nos correspondants que nous ne sommes ni éditeurs, ni agents de cette publication et qu'il nous est impossible de répondre à leurs demandes d'une façon satisfaisante. Nous les prions de s'épargner et de nous épargner toute correspondance et tout dérangement inutile à ce sujet.

N'A PAS DE RIVAL

Le remède par excellence pour le rhume, la toux, la grippe, la bronchite, la phtisie incipiente, le BAUME RHUMAL n'a pas de rival pour la rapidité de son action et de son efficacité. Seulement 25c la bouteille partout.

LA MODE NOUVELLE

Nous accusons réception du premier numéro de la *Mode Nouvelle*, revue bi-mensuelle élégante et littéraire dont Madame E. L. Ethier l'habile directrice de l'Académie Nationale de Coupe de robes est la directrice et la propriétaire. La *Mode Nouvelle* fera sensation dans la presse française de ce continent, c'est la publication la plus complète, la plus parfaite qui ait encore paru. A tous les points de vue, cette revue nouvelle est digne d'attirer l'attention du public. Son étendue considérable, 28 pages, permet d'aborder les sujets les plus divers et de fournir une variété considérable. Seize pages sont consacrées aux modes proprement dites avec quatre planches en couleur et deux patrons découpés; quatre pages y compris le couvert magnifique de couleur, de composition et de goût, sont consacrées aux informations et annonces et huit pages contiennent les écrits purement littéraires, tous exclusivement originaux et sortant de la plume de nos écrivains les plus connus et les mieux goûtés, déguisés derrière de spirituels pseudonymes.

Voici, d'ailleurs le sommaire de cette partie littéraire pour le premier numéro :

Le Lancement, La Direction — *Aux Curieux*, Paul Havrais — *Chronique de Quinzaine*, Babolin — *Confrères et Cosœurs*, Bas d'Azur — *Veronica* (2^{ème} scène), Louis Fréchet — *La main du nègre*, Mariotte — *Les proverbes*, Grand'mère — *L'héritier Mystérieux*, Dr Noble — *Grand Déballage*, Eugène Chavette — *Causerie Familiale*, Française — *Litanies du Petit Enfant*, Jean Aicard — *Dans les coulisses*, Arlequin — *Mort de Flirty*, Michel Delines — *Entre nous*, Catherine Parr — *Vive la femme*, G. M. — *Le Voyage de Noce*, *** — *Les Truites du Nord*, Brichanteau.

Le prix modéré de cette revue, quinze-cents le numéro, ou \$3.00 par année, la met à la portée de toutes les bourses et impose son entrée dans toutes les familles.

On trouve la *Mode Nouvelle*, dans tous les bureaux de journaux importants et l'on s'abonne en s'adressant à Madame E. L. Ethier, 88 rue St-Denis.

Le second numéro paraîtra, jeudi, le 9 Juillet prochain et ensuite de quinze jours en quinze jours, le premier et le troisième jeudi de chaque mois.

LES CLOWNS

A moi, ma plume de Tolède !
Souverains adjectifs, accourez à mon aide !
Je veux peindre, puisque je suis de triste humeur,
Ce que cachent si bien les clowns du Parc Sohmer.

Ils sont là, tous ces clowns, jouant les mêmes rôles,
Aujourd'hui mieux qu'hier : culbutant, le matin.
Sautant encor le soir ; leurs grimaces sont drôles
Sous le rouge et le blanc dont leur visage est teint.

Ils font ainsi par jour plus de cent cabrioles :
C'est un métier très dur que celui de pantin.....
Leur voltige élastique est toujours des plus folles ;
Sur leurs lèvres jamais le rire ne s'éteint.

Mais si l'on essayait leur joue enfarinée,
Chacun apercevrait, à grands traits dessinée,
La tristesse creusant les pâleurs de leurs chairs ;

Et si l'on pouvait lire au fond de leur pensée,
Chez plus d'un, au réveil de souvenirs bien chers,
On verrait se gonfler la poitrine oppressée.

PIERROT.

AVIS AU PUBLIC



Les abonnés du **RÉVEIL** sont priés de faire une propagande active en faveur du journal. Depuis l'augmentation du format, nous avons déjà reçu un grand nombre de nouveaux abonnés, et nous espérons que la hausse va continuer à se faire sentir.

Veillez nous adresser les noms de vos amis qui désireraient s'abonner.

Adressez vos lettres au directeur du **RÉVEIL**,

Boîte 2184, MONTREAL

VIENT DE PARAITRE EN LIBRAIRIE

ROME

PAR EMILE ZOLA

Un Fort Volume de 750 Pages.

PRIX \$1.10 Franco par la Poste

ŒUVRES NOUVELLES

CORPS ET AME.....DE CHASSÉRIAN
 CŒUR MEURTRI.....ANDRÉ THEURIET
 CÉPHISE.....HENRI GRÉVILLE
 IDYLLE TRAGIQUE.....PAUL BOURGET
 TERRE D'ESPAGNE.....RENÉ BAZIN
 LE DISCIPLE.....PAUL BOURGET
 LA GALILÉE.....PIERRE LOTI
 CHEMIN FAISANT.....MADAME BARATIN
 INUTILES RICHESSES.....GEORGES OHNET
 APHRODITE.....PIERRE LOUYS

ŒUVRES DE CLARETIE, FÉVAL, GABORIAU.

S'ADRESSER A 

A. Filiatreault,

BOITE 2184. MONTREAL.

"LE SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président.

Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.

||
..... ||

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1894 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

O. Leger,



GÉRANT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS

POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTRÉAL,

Rédaction - Traductions

Marc Sauvalle,

HOMME DE LETTRES

• • •

Bureau : 30 RUE St. GABRIEL

ADRESSE POSTALE :

B. P. Boite No. 2184.



MONTREAL, 1ER JUILLET 1896.

MONSIEUR,

Ayant abandonné momentanément le journalisme quotidien, je viens d'ouvrir au No. 30 RUE ST-GABRIEL, dans le local de la COMPAGNIE D'IMPRIMERIE COMMERCIALE un bureau de rédaction et de traduction à l'usage du public littéraire, politique et commercial, en particulier, des écrivains qui ont des **manuscripts** à faire réviser ou corriger ; des marchands qui désirent faire rédiger ou traduire des **annonces**, des **réclames** ou des **circulaires** ; des présidents de sociétés qui ont des **rapports**, à préparer ou des **discours spéciaux** à prononcer ; des électeurs ou contribuables qui veulent adresser des **requêtes**, **pétitions** ou **mémoires** ; des citoyens anxieux de faire publier dans les journaux des **articles** ou des **correspondances** sur des questions d'intérêt général ; des parents appelés à proposer des **toasts** ou à répondre à des **adresses** et enfin des hommes publics, députés, échevins ou maires qui ont à traiter des questions ardues ou compliquées.

Ma longue expérience dans le journalisme et dans les affaires publiques me met à même d'offrir mes services en toutes ces matières avec les garanties les plus complètes de correction, de facture et de style.

J'espère, monsieur, que vous voudrez bien encourager l'essai que je tente dans l'intérêt du public et m'accorder votre clientèle pour les travaux que vous aurez à faire exécuter.

Veuillez agréer, monsieur, mes salutations empressées.

M. Sauvalle

25 Cts

ACHETENT UNE BOITE DE
25 FEUILLES DE PAPIER ET
DE 25 ENVELOPPES DE MEME
QUALITE.

"Velin de Clearbrook"

LES MEILLEURES AU PAYS

MORTON, PHILLIPS & CIE,

Montreal

'North British & Mercantile'

**CIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
ET SUR LA VIE**

Capital.....	\$15,000,000
Fonds Investis.....	53,053,710
Fonds Investis en Canada....	5,200,000
Revenu Annuel.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.,

Directeurs Ordinaires. — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de Montreal ; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante quixiste, offre à ses assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

78 St-François-Xavier, Montréal.

Téléphone Bel. No. 310.

GUSTAVE FAUTEUX,

AGENT POUR MONTRÉAL
ET LES ENVIRONS

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Commerciale (limitée), et publié par Aristide Filletreault au No. 30 rue St-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS
AVOCATS

Chambres 613 et 614, Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal
Téléphone 1521

S. S. Burroughs

W. Herbert Burroughs

Arthur GLOBENSKY,
AVOCAT.

1586½ Rue NOTRE-DAME

J. A. DROUIN,
AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Chambres 315 et 316
Téléphone 2243

**MAPLE CARD
&
PAPER MILLS**



**FABRICANTS
DE PAPIER.**

Moulin à Portneuf.

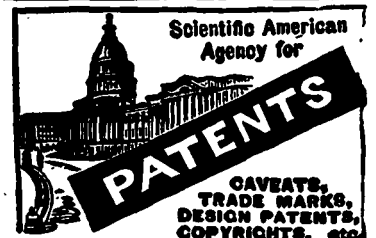
MONTEAL

QUE

LIBRAIRIE FRANCAISE

G. HUREL

Spécialité de 1615 rue Notre-Dame
Publications Artistiques et Littéraires.
Achat et vente de Livres d'occasion...
MONTEAL



For information and free Handbook write to HUNN & CO., 361 Broadway, New York. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address, HUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

JACQ. VANPOUCKE

PROFESSEUR DE

Clarinete et de Solfege

221—RUE CRAIG—221

POUR RELIER LES FASCICULES

"NAPOLEON"

Nous avons fait faire une étampe toute spéciale; ceux qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules feraient bien de venir voir un échantillon de notre reliure à nos bureaux, ou demander notre agent qui ira à leur contrer.

JOHN LOVELL & SON,
25 Rue St. Nicolas.